

La Nouvelle Union - Société - Environnement

COPERNIC et le Cégep s'allient pour la plantation de bande riveraine



Publié le 17 Novembre 2010

En octobre dernier, 180 arbustes et une trentaine d'arbres ont servi à la plantation de bande riveraine à Saint-Norbert-d'Arthabaska.

Sujets : [Corporation pour la promotion](#) , [PDE](#) , [Bassin versant de la rivière Nicolet](#) , [Victoriaville](#) , [Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska](#)

Plantation de bande riveraine à Saint-Norbert-d'Arthabaska (photo : COPERNIC)

Le projet chapeauté par le cégep de Victoriaville, en collaboration avec la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC), avait comme objectif de montrer aux étudiants de la technique en agriculture biologique et en production laitière comment planter une bande riveraine et de leur faire comprendre son rôle pour la qualité des cours d'eau et de la biodiversité.

La première journée, un chargé de projet de COPERNIC faisait visiter à la moitié des étudiants les aménagements hydro-agricoles qui ont été faits dans le bassin versant de la rivière Nicolet pendant que l'autre moitié plantait arbres et arbustes. La deuxième journée, on inversait les rôles.

La plantation s'est réalisée sur un futur site de lotissement résidentiel en bordure du cours d'eau et c'est la municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska qui a subventionné les plans. Les arbustes et arbres provenaient de la pépinière l'Aiglon qui se spécialise dans les arbres et arbustes indigènes du Québec.

COPERNIC se dit très satisfait du partenariat avec le cégep de Victoriaville et apprécie que ce dernier ait fait appel à ses services.

Rappelons que la Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC) est un organisme de bassin versant dont la mission est définie dans la Politique nationale de l'eau. COPERNIC est une table de concertation et de planification formée de représentants de tous les acteurs de l'eau de son bassin versant. Son mandat premier est d'élaborer le Plan directeur de l'eau (PDE) de la rivière Nicolet.